

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 19540

présenté par  
M. Corbière

-----

**ARTICLE 16**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

"A quand des ordonnances pour mettre au pas les fraudeurs fiscaux?"

Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur."